



NOV 10 1979

NATIONS UNIES

UN/COMMISSION



Distr.
GENERALE

ASSEMBLEE
GENERALE

A/C.5/34/48 (Deuxième partie)
5 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Locaux du Centre international de Vienne

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION ^x		
II. EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1978 ^x		
III. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ^x		
IV. QUESTIONS BUDGETAIRES		
A. Introduction	1	2
B. Chapitre 17 (ONUDI)	2 - 6	2
C. Chapitre 28M [Services administratifs (Vienne)]	7 - 44	6
D. Chapitre 29F [Bibliothèque (Vienne)]	45 - 50	28
E. Chapitre 31 (Contributions du personnel)	51	29
F. Chapitre 32 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien)	52	29
G. Chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel)	53	29
H. Chapitre 2 des recettes (Recettes générales) .	54 - 56	30
I. Chapitre 3 des recettes (Activités productrices de recettes)	57 - 60	31
J. Récapitulation	61	32

^x Chapitres publiés dans la première partie du présent rapport.

IV. QUESTIONS BUDGETAIRES

A. Introduction

1. Les montants estimatifs révisés présentés dans cette deuxième partie du rapport correspondent aux incidences budgétaires des faits exposés dans les paragraphes 29 à 45 de la première partie du présent rapport. Les coûts correspondants pour l'exercice biennal 1980-1981 sont indiqués, dans l'ordre logique, par chapitre du budget. Les montants estimatifs révisés sont présentés sous forme d'éléments à ajouter aux renseignements précédemment donnés par le Secrétaire général dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981, sauf dans le cas du chapitre 28 M Services administratifs (Vienne), où tout le texte a été refait de façon à expliquer de façon détaillée la totalité des crédits demandés.

B. Chapitre 17 (ONUUDI)

Programme : Services de conférence, information et relations extérieures

2. Les activités d'information sont traitées dans le paragraphe 44 de la première partie du présent rapport.

3. Après le transfert d'unités administratives du Secrétariat de l'ONU de New York et Genève à Vienne, les activités d'information devraient augmenter sensiblement au cours de l'exercice biennal 1980-1981, une fois que les unités administratives intéressées auront retrouvé leur volume de travail normal. Ces unités ne recevaient pas de ressources pour financer leurs propres activités d'information puisque les services centraux d'information à New York et Genève leur fournissaient auparavant les services nécessaires. Le Secrétaire général estime donc que le Service de l'information de l'ONUUDI devrait être renforcé pour pouvoir répondre aux divers besoins en matière d'information découlant des différents programmes qui ont été transférés à Vienne.

4. On se rappellera qu'en 1979, un poste P-3 a été créé pour renforcer le Service de l'information de l'ONUUDI et lui permettre de donner les informations nécessaires sur les nouveaux programmes de l'ONU qui seraient réalisés à Vienne.

5. Etant donné que le volume de travail du Service de l'information de l'ONUUDI a déjà augmenté et augmentera encore vraisemblablement en 1980-1981, le Secrétaire général propose d'augmenter l'effectif de ce service en créant trois nouveaux postes permanents (un poste P-5 et deux postes d'agent des services généraux). Le poste P-5 est demandé pour le Chef du Groupe de la presse et des publications et les postes d'agent des services généraux pour des secrétaires et des commis supplémentaires.

6. Le crédit supplémentaire nécessaire pour l'exercice biennal 1980-1981 au chapitre 17 du projet de budget-programme s'établirait donc comme suit :

	<u>Dollars</u>
Postes permanents	97 800
Dépenses communes du personnel	30 400
Total	<u>128 200</u> =====

CHAPITRE.— 28M. Services administratifs (Vienne)

TABLEAU 28M.1 — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

— COÛTS DIRECTS

Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%	
11 174,4 a/	15 083,0	134,9	4 454,9	39,8	2 803,4	25,0	22 341,3	199,9	33 315,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
26 257,4	4 454,9	-	843,4	5 098,3	19,4 %

Fonds extra-budgétaires

—

Total	33 315,7
-------	----------

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 5 049 700 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et un crédit de 38 000 dollars ouvert à l'ancien chapitre 22D (Bureau des services généraux (New York)).

TABLEAU 28M.2 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Services administratifs (Vienne)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	-	1	-	-	-	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	2	4	-	-	2	4
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	2	5	-	-	2	5
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	-	-	-	1
Total	5	12	-	-	5	12
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	2	-	-	-	2
Autres classes	17	49	-	-	17	49
Total	17	51	-	-	17	51
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	52	68	-	-	52	68
Service de sécurité	59	79	-	-	59	79
Total	111	147	-	-	111	147
TOTAL GENERAL	133 a/	210	-	-	133 a/	210

a/ Dont 1 poste P-5, 2 postes P-4, 11 postes G-4/1, 31 postes de travailleur manuel et 36 postes d'agent du Service de sécurité qui ont été transférés de l'AIEA aux services administratifs de Vienne.

TABLEAU 28M 3 - BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) - TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale		
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	%
1. Services fournis par l'ONU	296,0	39,2	85,1	36,9	161,2	457,2	41,8
a) Bureau administratif de l'ONU							
b) Service de la sécurité et de la sûreté	1 218,6	1 132,9	387,3	236,9	1 757,1	2 975,7	25,6
2. Services fournis par l'ONUDI							
a) Finances et personnel	293,9	445,4	57,0	76,3	578,7	872,6	7,7
b) Service des bâtiments	1 311,8	1 226,8	198,8	244,0	1 669,6	2 981,4	10,7
c) Autres services généraux	-	-	754,0	67,2	821,2	821,2	...
d) Services communs	8 054,1	12 238,7	2 972,7	2 142,1	17 353,5	25 402,6	14,6
Total	11 174,4	15 083,0	4 454,9	2 803,4	22 341,3	33 515,7	19,4

C. Chapitre 28M / Services administratifs (Vienne)

7. Les dépenses qui correspondent aux services administratifs sont expliquées dans les paragraphes 33 à 37 de la première partie du présent rapport.

8. Dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981, le Secrétaire général signalait que les prévisions de dépense qui y figuraient étaient fondées sur les mêmes hypothèses que celles qu'il avait retenues pour 1979 dans le rapport qu'il avait présenté à l'Assemblée à sa trente-troisième session 1/, à ceci près qu'elles portaient sur l'ensemble de l'exercice biennal. Il indiquait aussi qu'il présenterait à l'Assemblée générale, à sa trente-quatrième session 2/, des montants estimatifs révisés fondés sur l'expérience acquise au cours des quelques premiers mois de fonctionnement des services administratifs.

9. Ayant noté le caractère provisoire des montants indiqués dans le projet de budget, le Comité consultatif a recommandé d'attendre pour examiner les crédits demandés au titre des services administratifs de Vienne que le Secrétaire général ait soumis le présent rapport à l'Assemblée générale. Le Comité recommandait que, dans l'intervalle, un montant de 11 174 400 dollars soit inscrit au budget, montant qui correspondait aux crédits ouverts pour 1978-1979, tels qu'ils avaient été ajustés 3/. Il a également été tenu compte dans le présent rapport d'une autre recommandation du Comité consultatif 4/, à savoir que le pourcentage utilisé pour calculer les dépenses communes de personnel à Vienne devait être ramené de 34,8 à 31 p. 100 du coût standard des postes permanents.

10. Dans le présent rapport, afin de faciliter la comparaison, les ressources nécessaires ont été présentées de la même manière que dans le projet de budget-programme. Ainsi, la base de ressources a été calculée de la façon décrite dans les paragraphes 28M.4 et 28M.5, comme suit :

"28M.4 En ce qui concerne les dépenses de personnel, le montant réévalué de la base de ressources de 1978-1979 comprend un crédit ouvert au titre du Service des bâtiments et du Service de la sécurité et de la sûreté pour des postes transférés de l'ONUDI ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En outre, la base de ressources devrait permettre le maintien des postes suivants qui ont été approuvés par l'Assemblée générale à titre temporaire :

- a) Administration : deux postes P-3 et 11 postes G-4/1;
- b) Services des bâtiments : un poste P-2;
- c) Service de la sécurité et de la sûreté : 13 postes d'agent du Service de sécurité;
- d) Bureau de coordination : un poste d'administrateur général (D-1), un poste P-4 et deux postes G-4/1.

1/ A/C.5/33/39.

2/ A/34/6, par. 28M.2.

3/ A/34/7, par. 28.137.

4/ Ibid., par. 28.138.

28M.5 En ce qui concerne le coût des services communs, on a calculé la base réévaluée de ressources de l'exercice biennal en multipliant par deux le montant intégral des dépenses annuelles du Centre, tel qu'il a été évalué dans le rapport que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session (A/C.5/33/39 et Corr.1) et en y ajoutant le coût réévalué d'objets de dépenses supplémentaires précédemment inscrits aux anciens chapitres 12 et 22D :

	Montant estimatif des dépenses du Centre pour une année entière a/	Ressources nécessaires pour 1980-1981 aux taux révisés de 1979		
		Dépenses du Centre pendant deux ans	Crédits ouverts aux anciens chapitres 12 et 22D	Total
	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Coût des services communs				
Location et entretien des locaux	1 868 900	3 737 800	-	3 737 800
Services de nettoyage	1 668 150	3 336 300	-	3 336 300
Eclairage, chauffage, énergie et eau	3 232 400	6 464 800	-	6 464 800
Location et entretien du matériel	680 700	1 361 400	-	1 361 400
Communications	1 801 150	3 602 300	11 900	3 614 200
Services divers	55 350	110 700	-	110 700
Fournitures et accessoires	741 800	1 483 600	2 600	1 486 200
Mobilier et matériel	-	-	181 400	181 400
	<u>10 048 450</u>	<u>20 096 900</u>	<u>195 900</u>	<u>20 292 800</u>

a/ Tel qu'il est indiqué dans le document A/C.5/33/39, annexe I, au paragraphe 24 (non compris le Service des bâtiments et le Service de la sécurité et de la sûreté) et au paragraphe 30, après ajustement compte tenu de l'appréciation du schilling autrichien, dont le taux de change est passé de 14,40 schillings à 14 schillings pour un dollar E.-U."

11. Le montant prévu dans le présent rapport, soit 33 515 700 dollars, représente une demande de crédits révisée pour la totalité du chapitre 28M. Comme un crédit de 11 174 400 dollars a déjà été approuvé en première lecture par la Cinquième Commission 5/, le Secrétaire général demande maintenant un crédit supplémentaire de 22 341 300 dollars.

1. Services fournis par l'Organisation des Nations Unies

12. En vertu du mémorandum d'accord signé en 1977 par le Secrétaire général de l'ONU, le Directeur général de l'AIEA et le Directeur exécutif de l'ONUDI, l'ONU assure les services de sécurité et de sûreté au Centre international de Vienne. En outre, comme il est indiqué au paragraphe 37 de la première partie du présent rapport, le Secrétaire général a proposé de créer un bureau administratif de l'ONU à Vienne qui relèverait du Secrétaire général adjoint à l'administration, aux finances et à la gestion et fournirait aux unités administratives de l'ONU installées à Vienne les services administratifs et de direction exécutive nécessaires.

5/ A sa 41ème séance, le 8 novembre 1979.

Bureau administratif de l'Organisation des Nations Unies

TABLEAU 28M.4.- ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1980-1981	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale
Postes permanents	-	-	312,6	27,5	340,1	340,1
Postes temporaires	-	248,6	(248,6)	-	-	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	214,0	(214,0)	-	-	(214,0)	-
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	-	-	1,2	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	74,0	3,0	19,9	8,5	31,4	105,4
Frais de voyage du personnel	8,0	1,6	-	0,9	2,5	10,5
Total	296,0^{a/}	39,2	85,1	36,9	161,2	457,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
335,2	85,1	-	55,2	140,3	41,8

^{a/} Crédits ouverts à l'ancien chapitre 22 D [Bureau des services généraux (New York)].

TABLEAU 20M.5 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau administratif de l'Organisation des Nations Unies

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	-	1	-	-	-	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	1	-	-	-	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	1	-	-	-	1
Total	-	3	-	-	-	3
<i>Agents des services généraux</i>						
Autres classes	-	3	-	-	-	3
Total	-	3	-	-	-	3
TOTAL GENERAL	-	6	-	-	-	6

a) Bureau administratif de l'Organisation des Nations Unies

13. Les attributions du Bureau administratif de l'ONU comprendraient les fonctions permanentes qui étaient confiées auparavant au Bureau de la coordination et de la planification. Le Bureau administratif assumerait progressivement les fonctions consistant à fournir les services normaux d'appui administratif aux services transférés de New York et de Genève qui, d'une manière générale, n'avaient pas leurs propres services d'appui.

14. En conséquence, outre qu'il devra assurer la liaison avec le gouvernement hôte, le Bureau sera notamment chargé de contrôler l'utilisation des crédits alloués aux unités administratives de l'ONU installées à Vienne, y compris de certifier les dépenses, de conseiller les Secrétaires généraux adjoints aux affaires économiques et sociales internationales et aux affaires juridiques, respectivement, sur toutes les questions concernant leurs responsabilités en matière d'administration, du personnel, de préparer les plans trimestriels pour les voyages et d'assurer la liaison avec la Division des services administratifs de l'ONUDI pour les questions relatives aux services que l'ONUDI fournit à l'ONU.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes permanents

15. Pendant l'exercice biennal 1978-1979, un poste D-1, un poste P-4 et 2 postes d'agent des services généraux ont été approuvés à titre temporaire pour le Bureau de la coordination et de la planification. Comme le Centre fonctionne maintenant de façon permanente et qu'un Bureau administratif de l'ONU va être créé, le Secrétaire général propose de remplacer le poste temporaire (D-1) du chef du Bureau de la coordination et de la planification par un nouveau poste permanent (D-2) pour le Directeur du Bureau administratif de l'ONU. Le poste P-4 et les deux postes d'agent des services généraux devraient maintenant être transformés en postes permanents, le titulaire du poste P-4 étant chargé de l'administration générale et des finances et les deux agents des services généraux fournissant les services de secrétariat nécessaires. En outre, le Secrétaire général demande deux nouveaux postes permanents (un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux). Le titulaire du poste P-3 serait chargé de fournir aux unités administratives de l'ONU à Vienne, les services d'appui nécessaires pour les questions de personnel, comme il est indiqué dans le paragraphe 14 ci-dessus, et l'agent des services généraux remplirait les fonctions de commis aux finances et à l'administration du personnel.

Frais de voyage du personnel

16. Un montant de 9 600 dollars est demandé à ce titre, pour permettre au Bureau d'assurer la liaison voulue avec le Département de l'administration, des finances et de la gestion au Siège.

Service de la sécurité et de la sûreté

TABLEAU 28M.6 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	826,0	677,8	533,4	176,0	1 387,2	2 213,2
Postes temporaires	-	291,2	(291,2)	-	-	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	98,1	(98,1)	-	-	(98,1)	-
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	-	-	70,0	6,4	76,4	76,4
Dépenses communes de personnel	294,5	262,0	75,1	54,5	391,6	686,1
Total	1 218,6 ^{a/}	1 132,9	387,3	236,9	1 757,1	2 975,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 351,5	387,3	-	146,0	533,3	22,6 %

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 610 600 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (ONUDI).

TABLEAU 28M.7. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service de la sécurité et de la sûreté

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Total	2	2	-	-	2	2
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	1	-	-	-	1
Autres classes	1	6	-	-	1	6
Total	1	7	-	-	1	7
<i>Autres catégories</i>						
Service de sécurité	59	79	-	-	59	79
Total	59	79	-	-	59	79
TOTAL GENERAL	62 ^{a/}	88	-	-	62 ^{a/}	88

a/ Y compris un poste P-4 et 36 postes d'agent du Service de sécurité qui ont été transférés de l'AIEA.

b) Service de la sécurité et de la sûreté

17. Conformément aux arrangements conclus avec l'AIEA et l'UNRWA, les dépenses relatives au Service de la sécurité et de la sûreté sont réparties entre les utilisateurs sur la base du nombre total de personnes installées au Centre international de Vienne. Dans ces conditions, 50,7 p. 100 du coût du Service de la sécurité et de la sûreté seront remboursés par l'AIEA (42,7 p. 100) et par l'UNRWA (8 p. 100). Les recettes correspondantes sont inscrites au chapitre 2 des recettes.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes permanents

18. Le tableau d'effectifs initial de ce Service comprenait un poste P-4, un poste P-3, un poste d'agent des services généraux et 59 postes d'agent du Service de sécurité. On est relativement bien renseigné sur les besoins du Service de la sécurité et de la sûreté, puisqu'il a fallu commencer à le mettre en place avant de pouvoir installer au Centre les autres fonctionnaires et le matériel. L'expérience acquise montre que, pour bien s'acquitter de ses fonctions, ce service a besoin de 88 postes permanents (un poste P-4, un poste P-3, un poste G-5 et 6 postes G-4/1 d'agent des services généraux, et 79 postes d'agent du Service de sécurité). Cela représente une augmentation d'un poste d'agent de lère classe des services généraux et de 20 postes d'agent du Service de sécurité, par rapport à l'effectif initialement prévu.

19. Les postes supplémentaires comprennent un poste d'agent de lère classe des services généraux, pour un assistant administratif, 13 postes d'agent du Service de sécurité pour lesquels des crédits ont déjà été ouverts en 1979 au titre du personnel temporaire et 12 postes supplémentaires d'agent du Service de sécurité, moins 5 postes d'agent du Service de sécurité qu'il est proposé de transformer en postes d'agent des services généraux, ces postes étant destinés à des superviseurs du Service de sécurité.

20. Les principaux facteurs qui expliquent la nécessité de renforcer davantage le Service de la sécurité et de la sûreté sont les suivants : d'une part, il faut faire garder cinq endroits particulièrement importants 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, ce qui exige 25 agents du Service de sécurité, et d'autre part, les patrouilles de sûreté et de prévention des incendies doivent disposer de 23 postes pour pouvoir assurer la protection essentielle minimum.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

21. Etant donné que le personnel devra faire périodiquement des heures supplémentaires et qu'il faut prévoir une équipe de nuit toute l'année, les ressources nécessaires à ce titre sont estimées à 70 000 dollars pour l'exercice biennal.

ONU/DI : Finances et personnel

TABLEAU 28M.8 . - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	-	403,0	38,7	441,7	441,7
Postes temporaires	-	461,8	(461,8)	-	-	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	159,6	(159,6)	-	-	(159,6)	-
Dépenses communes de personnel	-	143,2	(18,2)	12,0	137,0	137,0
Cours de langues	-	-	188,3	18,3	206,6	206,6
Participation aux dépenses qu'entraînent les activités communes a/	134,4	-	(54,3)	7,3	(47,0)	87,3
Total	293,9	445,4	57,0	76,3	578,7	872,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
739,3	57,0	-	-	57,0	7,7 %

a/ Service du logement et service médical commun assurés par l'AIEA.

TABLEAU 28M.9. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : ONUDI - Finances et personnel

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	-	2	-	-	-	2
Total	-	2	-	-	-	2
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	9	-	-	-	9
Total	-	9	-	-	-	9
Total						
TOTAL GENERAL	-	11	-	-	-	11

2. Services fournis par l'ONUDI

a) Finances et personnel

22. Des crédits sont demandés au chapitre 28M du projet de budget pour permettre de renforcer les services administratifs de l'ONUDI de façon qu'ils puissent fournir les services administratifs centraux de caractère courant dont ont besoin les unités administratives de l'ONU qui ont été transférées à Vienne. Ces services sont tout à fait distincts de ceux que fournira le Bureau administratif de l'ONU. Alors que l'ONUDI assure des services du type "services communs" (comptabilité, établissement des états de paie, caisse et trésorerie, recrutement des agents des services généraux, bien-être du personnel, sécurité sociale et cours de langues), le Bureau administratif de l'ONU, pour sa part, fournira principalement les services administratifs qui sont assurés à l'échelon des départements.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes permanents

23. Le Secrétaire général, dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, avait demandé la création de 2 postes d'administrateur et de 11 postes d'agent des services généraux pour renforcer les services centraux de l'ONUDI 6/. Les 2 postes d'administrateur étaient des postes de la classe P-3 (un poste pour l'administration du personnel et l'autre pour le service de recrutement) et les postes d'agent des services généraux devaient permettre de renforcer l'administration du personnel (3 postes), le Service de recrutement du Secrétariat (2 postes), les services du bien-être du personnel et de la sécurité sociale (2 postes), le service s'occupant des cours de langues (1 poste) et les services financiers (3 postes). Le Comité consultatif dans son rapport correspondant 7/ avait souligné le caractère temporaire de l'appui demandé et avait recommandé d'ouvrir des crédits pour du personnel temporaire au lieu de créer les postes permanents demandés.

24. Le Secrétaire général estime qu'il faut maintenant renforcer l'effectif permanent de ces services, étant donné le nombre beaucoup plus élevé de fonctionnaires permanents qui sont en poste à Vienne. Cependant, vu la proposition de créer un Bureau administratif de l'ONU à Vienne, le nombre de postes permanents supplémentaires que le Secrétaire général demande se trouve ramené à 2 postes P-3 et 9 postes d'agent des services généraux, les deux autres postes d'agent des services généraux (1 pour l'Administration du personnel et 1 pour le Service de recrutement du Secrétariat) n'étant plus nécessaires. Les deux postes temporaires restant sont donc supprimés.

6/ A/C.5/33/39, annexe I, par. 38.

7/ A/33/7/Add.20, par. 19.

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

25. Etant donné que l'organisation des cours de langues a été confiée à l'ONUDI, un crédit de 188 300 dollars est demandé pour le personnel enseignant et les dépenses d'administration qu'entraînent les cours de langues. Environ 50 p. 100 de cette somme seront remboursés par les autres organisations, les sommes remboursées étant inscrites au chapitre 2 des recettes.

Participation aux dépenses qu'entraînent les activités communes

26. Le Secrétaire général demande un crédit de 80 000 dollars qui représente la part du coût du Service médical commun et des services communs de logement (que l'AIEA fournit contre remboursement) qui est à la charge de l'ONU. Un crédit est prévu au paragraphe 17.86 du projet de budget-programme pour 1980-1981 pour couvrir la part de ces dépenses qui est à la charge de l'ONUDI.

Service des bâtiments

TABLEAU 28M.10.- ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	959,5	925,7	158,6	182,1	1 266,4	2 225,9
Postes temporaires	-	52,6	(52,6)	-	-	-
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	19,0	(19,0)	-	-	(19,0)	-
Consultants	-	-	35,0	3,2	38,2	38,2
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	-	-	25,0	2,3	27,3	27,3
Dépenses communes de personnel	333,3	267,5	32,8	56,4	356,7	690,0
Total	1 311,8 a/	1 226,8	198,8	240,0	1 669,6	2 981,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 538,6	198,8	-	74,6	273,4	10,7%

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 649 900 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (ONU/DI).

TABLEAU 28M.11 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Service des bâtiments

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)	1	1	-	-	1	1
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)	-	1	-	-	-	1
Total	3	4	-	-	3	4
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	16	20	-	-	16	20
Total	16	20	-	-	16	20
<i>Autres catégories</i>						
Travailleurs manuels	52	54	-	-	52	54
Total	52	54	-	-	52	54
TOTAL GENERAL	71 <u>a/</u>	78	-	-	71 <u>a/</u>	78

a/ Dont 1 poste P-5, 1 poste P-4, 11 postes G-4/1 et 31 postes de travailleur manuel qui ont été transférés de l'AIEA.

b) Service des bâtiments

27. Le Service des bâtiments est un service commun confié à l'ONUDI en vertu du mémorandum d'accord de mars 1977. Selon les prévisions initiales, le tableau d'effectifs comprenait 4 postes d'administrateur (1 poste P-5, 1 poste P-4, 1 poste P-3, 1 poste P-2), 16 postes d'agent des services généraux et 52 postes de travailleur manuel. Sur ce total, 1 poste P-3, 5 postes d'agent des services généraux et 21 postes de travailleur manuel devaient être financés par des crédits prévus au chapitre 17 (ONUDI), 1 poste P-5, 1 poste P-4, 11 postes d'agent des services généraux et 31 postes de travailleur manuel devaient être transférés de l'AIEA ou prêtés par elle et 1 poste P-2 était prévu à titre temporaire au chapitre 28M. Pour établir ce tableau d'effectifs initial, on avait présumé que l'on ferait appel au maximum à des entreprises de l'extérieur pour nombre de tâches liées à la gestion des bâtiments. On a constaté qu'en fait, s'il était souvent préférable de faire appel à des entreprises de l'extérieur 8/, dans d'autres cas du personnel interne était généralement moins coûteux et plus efficace lorsqu'il s'agissait de travaux permanents et suivis, en raison de sa compétence et de son expérience. C'est pourquoi l'on a jugé nécessaire en 1979 d'ajouter aux postes temporaires, 4 postes d'agent des services généraux et 2 postes de travailleur manuel, et il n'est pas impossible qu'il faille de nouveau renforcer le personnel avant la fin de l'exercice biennal 1980-1981. Comme on l'a signalé ci-dessus, un certain nombre de contrats pour l'entretien du matériel et des installations techniques doivent être conclus avec les fournisseurs, conformément aux conditions de garantie. Lorsque les périodes de garantie commenceront à expirer vers la fin de 1980 et en 1981, il sera possible de décider, dans chaque cas, si les travaux d'entretien doivent continuer d'être assurés à titre contractuel ou s'il faut les confier à du personnel interne supplémentaire. On compte que l'expérience acquise à cet égard pendant le premier semestre 1980 permettra de tirer certaines conclusions qui pourront être présentées dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice 1980-1981.

28. Conformément aux arrangements relatifs au partage des frais, 46 p. 100 environ du coût du Service des bâtiments doivent être répartis entre l'AIEA et l'UNRWA, et les sommes correspondantes ont été inscrites au chapitre 2 des recettes.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes permanents

29. L'Assemblée générale, à sa trente-troisième session, a approuvé la création d'un poste P-2, à titre temporaire, en 1979. Ce poste était demandé pour un spécialiste de l'électrotechnique qui devait diriger une équipe de huit électriciens chargés de faire fonctionner, d'entretenir et de réparer toutes les installations à faible voltage dont ne s'occupaient pas les entreprises de l'extérieur. Ce spécialiste devait également fournir une assistance pour les travaux exécutés par les entreprises de l'extérieur et, dans une certaine mesure, superviser et contrôler ces travaux. Le Secrétaire général demande que ce poste soit transformé en poste permanent.

8/ Voir Première partie du présent document, par. 26.

30. En 1979, il s'est avéré nécessaire d'ajouter aux postes temporaires 4 postes d'agent des services généraux et 2 postes de travailleur manuel, pour faire face au volume de travail. Le Secrétaire général demande que ces postes soient transformés en postes permanents pour que le Service des bâtiments dispose de l'effectif actuellement jugé nécessaire.

Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

31. On ne dispose pas encore d'une expérience suffisante pour juger des heures supplémentaires qu'il faudra faire dans des conditions de travail normales. Néanmoins, le Secrétaire général demande un crédit de 25 000 dollars pour pouvoir faire face aux besoins imprévus dans ce domaine.

Consultants

32. Le Secrétaire général demande un crédit de 35 000 dollars à ce titre pour pouvoir engager des consultants, selon les besoins, pour conseiller l'administration de l'ONUDI au sujet de questions techniques liées au fonctionnement du Centre.

Autres services généraux

TABLEAU 28M.12 - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	-	491,6	43,6	535,2	535,2
Personnel temporaire	-	-	110,0	10,1	120,1	120,1
Dépenses communes de personnel	-	-	152,4	13,5	165,9	165,9
Total	-	-	754,0	67,2	821,2	821,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
-	754,0	-	367,6	1 121,6	... %

TABLEAU 28M.13- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Autres services généraux

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)						
Administrateur général (D-1)						
Administrateur hors classe (P-5)						
Administrateur de 1 ^{re} classe (P-4)	-	1	-	-	-	1
Administrateur de 2 ^e classe (P-3)						
Administrateur adjoint de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe (P-2/1)						
Total	-	1	-	-	-	1
<i>Agents des services généraux</i>						
1 ^{re} classe	-	1	-	-	-	1
Autres classes	-	11	-	-	-	11
Total	-	12	-	-	-	12
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux						
Travailleurs manuels	-	14	-	-	-	14
Service de sécurité						
Service mobile						
Total	-	14	-	-	-	14
TOTAL GENERAL	-	27	-	-	-	27

c) Autres services généraux

33. Un certain nombre de postes supplémentaires d'agent des services généraux sont nécessaires pour que l'ONU puisse s'acquitter de toutes les tâches qui lui incombent du fait de l'occupation du Centre international de Vienne. A cet égard, les ressources prévues au chapitre 17 du budget pour les services généraux demeurent ce qu'elles étaient, si ce n'est que le Secrétaire général demande de reclasser d'administrateur hors classe (P-5) à administrateur général (D-1) le poste de chef de la Section des services généraux de l'ONUDI 9/. C'est donc au chapitre 28M que figurent, outre le coût total du Service des bâtiments, qui est une activité conjointe placée sous la responsabilité de l'ONUDI, les dépenses supplémentaires qu'entraîne pour l'ONU et pour l'ONUDI l'occupation des locaux du Centre international de Vienne. Les dépenses supplémentaires qui en résultent pour la Section des services généraux sont expliquées dans les paragraphes qui suivent. Ces dépenses ne concernent que l'ONU et l'ONUDI et ne donnent donc pas lieu à des remboursements à porter en recettes au chapitre 2 des recettes.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes permanents

34. Le Secrétaire général demande un poste P-4 pour un fonctionnaire qui sera chargé des services contractuels, de l'établissement et de l'analyse des données concernant les frais d'exploitation, de l'établissement des prévisions budgétaires et de la gestion du garage. Un poste d'agent de 1ère classe des services généraux est demandé pour des travaux de recherche et d'analyse dans ce secteur, ainsi qu'un autre poste d'agent des services généraux pour un(e) secrétaire.

35. Au Groupe du contrôle des stocks, des changements importants sont intervenus quant à la nature et au volume des activités. Ce groupe est chargé des magasins où sont entreposés le matériel technique et le matériel d'entretien dont le Service des bâtiments a besoin. Ce groupe est également chargé de tenir la comptabilité matières concernant les biens et fournitures consommables et non consommables de l'Organisation; il supervise l'entretien et la réparation des machines à écrire et autres machines de bureau, vérifie les fournitures et le matériel à la réception, pour s'assurer qu'ils correspondent bien aux spécifications, et aide à emballer le matériel à expédier. Le Groupe comprend actuellement un poste d'administrateur et 5 postes d'agent des services généraux et on propose de le renforcer en créant 3 postes d'agent des services généraux et 4 postes de travailleurs manuels.

36. Au Groupe des communications, des archives et des dossiers, le volume de travail a considérablement augmenté étant donné l'accroissement du nombre de communications télégraphiques et téléphoniques qu'entraîne le transfert de services de l'ONU et la nécessité d'augmenter beaucoup le nombre de plantons de façon qu'il y en ait assez pour les deux tours de bureaux et les bâtiments des services communs et des conférences. Le personnel supplémentaire nécessaire dans ce secteur comprend 7 agents des services généraux (2 standardistes, 2 opérateurs télex, 1 commis à l'enregistrement pour le classement des dossiers relatifs au personnel et 2 commis à l'enregistrement pour les services de l'ONU). En outre, il faut 10 postes de travailleurs manuels pour des plantons.

9/ Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 (A/34/6, par. 17.79).

37. Pour récapituler, le Secrétaire général demande la création des postes permanents supplémentaires suivants : 1 poste P-4, 1 poste d'agent de 1ère classe des services généraux, 11 autres postes d'agent des services généraux et 14 postes de travailleurs manuels. Le Secrétaire général jugera peut-être nécessaire de revenir sur cette question dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget de 1980-1981 s'il s'avère que les postes demandés ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins effectifs.

Personnel temporaire

38. Les postes permanents demandés ci-dessus représentent le minimum supplémentaire nécessaire pour faire face aux besoins connus de caractère permanent. Le Secrétaire général juge en outre prudent de prévoir, tant qu'on n'aura pas acquis plus d'expérience du fonctionnement du Centre, une somme globale pour permettre de recruter du personnel temporaire afin de faire face aux besoins supplémentaires que le fonctionnement du Centre pourrait entraîner en 1980. En conséquence, il demande à cet effet un crédit de 110 000 dollars.

d) Services communs

39. Comme il est indiqué au paragraphe 26 de la première partie du présent rapport, on a estimé que tous les intéressés auraient intérêt à ce que certaines activités d'entretien et d'exploitation des bâtiments soient exécutées par des entreprises extérieures, sur une base contractuelle, plutôt que par du personnel interne. Après deux à trois mois d'occupation effective du Centre international de Vienne, période au cours de laquelle certains contrats de services ont été passés et des offres ont été reçues de la plupart des sociétés qui assureront les services restants, les ressources nécessaires pour 1980-1981 au titre de la location et de l'entretien des locaux sont estimées à 8 091 500 dollars, aux taux de 1980-1981. Ce montant comprend un crédit au titre des fournitures pour l'entretien des locaux, précédemment incluses dans la rubrique "fournitures et accessoires", ce qui explique la diminution indiquée pour cet objet de dépense. Comme il est indiqué plus haut au paragraphe 27, il sera décidé dans chaque cas, à l'expiration de la période de garantie prévue dans les contrats, si les travaux d'entretien doivent continuer d'être assurés sur une base contractuelle ou au contraire être exécutés par du personnel interne supplémentaire.

40. En ce qui concerne les services de nettoyage, la diminution est imputable à la décision de l'AIEA de passer un contrat séparé pour le nettoyage intérieur des bâtiments A et B, services que l'Agence paiera directement à l'entreprise.

41. Le montant prévu pour l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau (7 717 300 dollars, aux taux de 1980-1981) a été calculé d'après les chiffres de consommation standards utilisés précédemment, étant donné qu'on ne dispose pas encore de chiffres effectifs. L'augmentation proposée tient au fait que les estimations initiales avaient été ajustées à la baisse car on présumait que les locaux ne seraient pas tous utilisés, alors qu'on considère maintenant qu'aucune économie réelle ne pourra être réalisée car les locaux inutilisés sont disséminés dans l'ensemble des locaux occupés par l'ONU.

Services communs

TABLEAU 28M.14 - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. - COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Location et entretien des locaux	941,3	2 796,5	3 674,5	679,2	7 150,2	8 091,5
Service de nettoyage	1 286,3	2 050,0	(713,5)	240,8	1 577,3	2 863,6
Eclairage, chauffage, énergie et eau	1 825,0	4 639,8	597,9	654,6	5 892,3	7 717,3
Location et entretien du matériel	676,3	685,1	(348,3)	93,8	430,6	1 106,9
Communications	2 175,4	1 438,8	(88,9)	323,7	1 673,6	3 849,0
Services divers	88,3	22,4	(11,4)	9,1	20,1	108,4
Fournitures et accessoires	888,5	597,7	(318,8)	108,1	387,0	1 275,5
Mobilier et matériel	173,0	8,4	181,2	32,8	222,4	395,4
Total	8 054,1 a/	12 238,7	2 972,7	2 142,1	17 353,5	25 407,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
20 292,8	2 972,7	-	-	3 082,7	14,6 %

a/ Y compris, aux fins de comparaison, un crédit de 3 789 200 dollars ouvert à l'ancien chapitre 12 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et un crédit de 12 000 dollars ouvert à l'ancien chapitre 22D (Bureau des services généraux (New York)).

42. Pour ce qui est de la location et de l'entretien du matériel, le Secrétaire général avait prévu, dans le rapport présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session (A/C.5/33/39, Annexe I, par. 32), d'importants besoins supplémentaires en matériel de photocopie et de traitement des données, ce qui n'a pas été le cas.

43. Les ressources demandées au titre du mobilier et du matériel comprennent un élément de croissance de 181 200 dollars aux taux de 1979. Cette augmentation est due essentiellement à la nécessité de prévoir plus de crédits pour remplacer le stock de machines de bureau de l'ONUDI, qui pour la plupart datent de 10 à 13 ans et ont dépassé leur durée d'utilisation normale.

44. On trouvera au paragraphe 55 ci-après (Chapitre 2 des recettes) un tableau indiquant la répartition des coûts des services communs entre l'ONU, l'ONUDI et d'autres utilisateurs du Centre.

D. Chapitre 29F /Bibliothèque (Vienne)/

45. La nécessité de développer et de renforcer les services communs de bibliothèque est analysée dans les paragraphes 38 à 43 de la première partie du présent rapport. Sur la base de l'analyse figurant dans ces paragraphes et suite à des consultations avec l'AIEA et l'ONUDI, le Secrétaire général propose d'inscrire les ressources ci-après au présent chapitre pour renforcer les services de bibliothèque nécessaires aux unités administratives transférées à Vienne.

a) L'AIEA fournirait une contribution équivalant au coût de 3 postes d'administrateur (2 P-3 et 1 P-2/1) et de 4 postes d'agent des services généraux pour l'exercice biennal 1980-1981. Compte tenu de l'abattement standard pour mouvements de personnel prévu dans le cas des postes nouveaux, cette contribution est estimée à 253 900 dollars.

b) Un montant de 170 000 dollars serait prévu pour l'exercice biennal 1980-1981 à titre de contribution aux activités communes, pour financer l'acquisition de livres et de fournitures de bibliothèque (140 000 dollars) et les dépenses découlant de l'utilisation des installations techniques de la bibliothèque commune (30 000 dollars).

46. Sur les 3 postes d'administrateur supplémentaires qui devraient être créés à l'AIEA pour fournir des services à l'ONU, les 2 postes P-3 sont demandés pour des bibliothécaires/spécialistes de l'information qui seraient chargés de sélectionner les ouvrages, de fournir des services de référence, de bibliographie et de documentation, et de constituer et tenir à jour la collection des documents de l'ONU et d'autres organisations dans les domaines dont s'occupent les services de New York et de Genève transférés à Vienne. Le poste P-2/1 est demandé pour un bibliothécaire/catalogueur, qui serait chargé des opérations de catalogage et d'indexage.

47. Les 4 postes d'agent des services généraux sont demandés pour l'exécution des tâches suivantes : travaux de dactylographie, bons de commande, abonnements, classement des journaux, préparation des fiches du catalogue, prêts et tenue à jour des collections.

48. Sur le montant de 140 000 dollars demandé pour l'acquisition de livres et de fournitures de bibliothèque, 45 000 dollars (dépense non renouvelable) doivent permettre de constituer une collection de documents de base concernant les sciences sociales et le solde de 95 000 dollars servirait essentiellement à répondre aux besoins courants en livres et en périodiques de tous les services de l'ONU installés à Vienne, à l'exception de l'ONUUDI. Comme il est indiqué dans les paragraphes 42 et 43 de la première partie du présent document, étant donné les besoins pressants du Service du droit commercial international, l'Assemblée générale, à sa trente-troisième session, a approuvé certaines ressources en vue de permettre la constitution d'une bibliothèque de références de base, nécessaire à l'exécution du programme de travail du Service; elle a notamment approuvé à cette fin une somme maximum de 100 000 dollars (dépense non renouvelable) pour l'année 1979, qui s'est ajoutée à une contribution de 150 000 dollars versée par le Gouvernement autrichien. Parmi les ressources demandées pour couvrir les besoins courants indiqués plus haut, 35 000 dollars environ se rapportent à la CNUDCI.

49. Le montant prévu de 30 000 dollars correspond à la contribution estimative de l'ONU aux frais d'utilisation des installations de traitement des données, de microfilms et autres de la bibliothèque commune nécessaires pour traiter et utiliser des documents et ouvrages de bibliothèque destinés aux services de l'ONU autres que l'ONUUDI.

50. En résumé, les ressources nécessaires pour les services de bibliothèque à Vienne s'élèveront à 423 900 dollars pour l'exercice biennal 1980-1981.

E. Chapitre 31 (Contributions du personnel)

51. Du fait des nouveaux postes demandés aux chapitres 17 et 28M, un crédit supplémentaire de 337 400 dollars devra être ouvert au titre des contributions du personnel, ce montant étant compensé par un montant équivalent à inscrire au chapitre premier des recettes.

F. Chapitre 32 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien)

52. Au paragraphe 32 de la première partie du présent rapport, il est indiqué qu'un consensus s'est dégagé entre les organisations et les autorités autrichiennes au sujet de la notion de partage des frais concernant les gros travaux de réparation et le remplacement de gros matériel. Bien qu'il reste encore à mettre au point un accord approprié, on pense qu'un fonds commun sera constitué pour financer les gros travaux de réparation et le remplacement de gros matériel au Centre international de Vienne. On prévoit que le fonds deviendra opérationnel le 1er janvier 1981 et que la contribution annuelle au fonds, qui sera répartie également entre les trois parties, sera de 100 000 dollars. Sur cette base, un crédit de 33 400 dollars, représentant la part de l'ONU dans la contribution initiale au fonds, est demandé pour 1981.

G. Chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel)

53. Il est proposé d'inscrire un montant supplémentaire de 390 800 dollars à ce chapitre. Sur ce montant, 337 400 dollars représentent la contrepartie du crédit supplémentaire demandé au titre des contributions du personnel au chapitre 31 des dépenses et 53 400 dollars représentent les recettes provenant des contributions du personnel retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes au chapitre 3 des recettes.

H. Chapitre 2 des recettes (Recettes générales)

54. Le projet de budget-programme pour 1980-1981 prévoyait une contribution de 9 545 000 dollars représentant la part du coût des services communs du Centre international de Vienne à la charge de l'AIEA et de l'UNRWA. Pour les raisons exposées au paragraphe 9 ci-dessus, le Comité consultatif a recommandé 10/ que ce montant soit réduit de 1 925 500 dollars et cette recommandation a été approuvée par la Cinquième Commission lors de l'examen en première lecture du chapitre 2 des recettes 11/.

55. Les montants révisés indiqués dans le présent rapport pour le coût des services communs et les dépenses de personnel relatives au Service des bâtiments et au Service de la sécurité et de la sûreté peuvent être répartis entre les organisations de la façon suivante :

1980-1981 Montants révisés	Répartition des coûts				
	ONU	UNRWA	AIEA	Autres utilisateurs	
(En milliers de dollars des Etats-Unis)					
<u>Coûts des services communs</u>					
Location et entretien des locaux	8 091,5	4 136,4	409,4	3 455,1	90,6
Services de nettoyage .	2 863,6	1 957,3	104,2	782,3	19,8
Eclairage, chauffage, énergie et eau	7 717,3	5 259,3	243,9	2 164,7	49,4
Location et entretien du matériel	1 106,9	1 106,9	-	-	-
Communications	3 849,0	3 849,0	-	-	-
Services divers	108,4	108,4	-	-	-
Fournitures et accessoires	1 275,5	1 156,3	18,7	100,5	-
Mobilier et matériel ..	<u>395,4</u>	<u>360,5</u>	<u>2,1</u>	<u>32,4</u>	<u>0,4</u>
	25 407,6	17 934,1	778,3	6 635,0	160,2
<u>Services de personnel</u>					
Service des bâtiments .	2 981,4	1 598,0	83,5	1 285,0	14,9
Service de la sécurité et de la sûreté	<u>2 975,7</u>	<u>1 467,0</u>	<u>238,1</u>	<u>1 270,6</u>	<u>-</u>
	31 364,7	20 999,1	1 099,9	9 090,6	175,1

10/ A/34/7, par. IS 2.12.

11/ A sa 41ème séance, le 8 novembre 1979

56. En conséquence, les prévisions de recettes au chapitre 2 des recettes, sont désormais les suivantes :

	<u>Dollars</u>
Services communs et services de personnel	
AIEA	9 090 600
UNRWA	1 099 900
Autres utilisateurs	175 100
Cours de langues	<u>100 000</u>
	10 465 600
A déduire : réduction déjà approuvée	<u>1 925 500</u>
	8 540 100

I. Chapitre 3 des recettes (Activités productrices de recettes)

57. Le chapitre 3 des recettes comprend les trois parties suivantes :

- A. Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale du Siège
- B. Vente de publications
- C. Services destinés aux visiteurs.

58. Il est proposé d'ajouter au chapitre 3 des recettes une quatrième partie intitulée "D. Exploitation du garage (Vienne)".

59. Comme c'est le cas au Siège, le garage du Centre international de Vienne sert surtout à fournir un parc de stationnement couvert aux fonctionnaires et aux délégués travaillant au Centre. Une fois fini, le garage pourra contenir environ 2 000 véhicules, plus les voitures officielles, les voitures de visiteurs officiels, etc. L'exploitation du garage a commencé le 1er novembre 1979. A la fin de 1979, environ 1 500 permis de stationnement auront été délivrés. Sur cette base, le montant brut des recettes est estimé à 430 000 dollars pour 1980-1981. Il est proposé d'imputer sur ces recettes brutes 2 postes de commis dont les titulaires sont chargés de la délivrance des permis, de la comptabilité et de tâches administratives similaires, et 4 postes d'agent de sécurité. On se propose par la suite de financer grâce aux recettes provenant de l'exploitation du garage la part des dépenses d'éclairage, d'entretien et de nettoyage qui est à la charge de l'ONU. Cette part sera calculée en fonction de l'expérience acquise et présentée dans les rapports d'exécution qui seront soumis pendant l'exercice biennal 1980-1981.

60. En conséquence, le Secrétaire général propose d'inscrire au chapitre 3 des recettes les montants ci-après :

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Recettes provenant des redevances de stationnement		430 000
A déduire :		
Postes permanents	215 200	
Dépenses communes de personnel	50 200	
Eclairage, entretien et nettoyage	pour mémoire	265 400
	<u> </u>	<u> </u>
	Recettes nettes 164 600	

J. Récapitulation

61. Pour récapituler, la deuxième partie du présent rapport contient des demandes de crédits supplémentaires d'un montant net de 14 168 700 dollars, réparties entre les différents chapitres de la façon suivante :

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Chapitre 17 (ONUDI)		128 200
Chapitre 28M /Services administratifs (Vienne)/		22 341 300
Chapitre 29F /Bibliothèque (Vienne)/		423 900
Chapitre 31 (Contributions du personnel)		337 400
Chapitre 32 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien)		<u>33 400</u>
		23 264 200
A déduire :		
Chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel)	390 800	
Chapitre 2 des recettes (Recettes générales)	8 540 100	
Chapitre 3 des recettes (Activités productrices de recettes)	<u>164 600</u>	<u>9 095 500</u>
		14 168 700